

CONDITIONS DU CONTRAT

L'organisateur définit ses conditions de vente (CPV) en fonction des spécificités de ses voyages. Tout achat d'un voyage implique leur acceptation.

1. INSCRIPTION ET PAIEMENT Une inscription est définitive à compter de la réception du bulletin d'inscription (BI) complété, daté et signé Modalités de paiement :

□ Inscription à plus de 35 jours de la date du départ : à l'inscription, paiement à la pastorale des jeunes DIOCESE D'AJACCIO d'un acompte de 200 EUROS. Le solde du prix du voyage doit être réglé au plus tard 20 jours avant la date du départ. Paiement à la pastorale des jeunes DIOCESE D'AJACCIO par chèque. Une facture est adressée au voyageur, au plus tard dans les 8 jours suivant l'encaissement. Le solde du prix du voyage doit être réglé, et encaissé par la pastorale des jeunes DIOCESE D'AJACCIO au plus tard 35 jours avant la date du départ. la pastorale des jeunes DIOCESE D'AJACCIO appliquera le barème des frais d'annulation du § 4 ci-après, en cas de non paiement de l'acompte ou du solde du prix du voyage.

2. INFORMATIONS VOYAGE Formalités administratives et sanitaires Chaque voyageur doit vérifier qu'il dispose, en fonction de sa situation personnelle et de sa nationalité, des documents d'identité nécessaires à la réalisation du voyage et qu'il a accompli les formalités administratives et sanitaires éventuellement exigées. Afin de répondre aux exigences des autorités de certaines destinations, vous devrez désormais nous communiquer obligatoirement lors de votre inscription pour chaque voyageur figurant sur le dossier : - nom, prénom(s) et date de naissance, sexe masculin (M) ou féminin (F), tels qu'ils figurent sur le passeport ou CNI (si la destination le permet) utilisé pour votre voyage Attention : vous devrez communiquer les mêmes informations ci-dessus (nom, prénom(s), date de naissance et sexe) à l'identique pour remplir tout autre formulaire requis pour l'accomplissement de votre voyage. A défaut de respecter cette procédure, vous vous exposez à un refus d'entrée sur le territoire de transit ou de destination. la pastorale des jeunes DIOCESE D'AJACCIO délivre les informations pour tous les ressortissants de nationalité française. Les personnes de nationalité étrangère doivent se renseigner, avant d'entreprendre un voyage, sur les formalités administratives et sanitaires requises, notamment auprès des ambassades et/ou consulats compétents. la pastorale des jeunes DIOCESE D'AJACCIO ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable des conséquences de l'inobservation par le client des règlements policiers, douaniers ou sanitaires, préalablement et au cours du voyage.

2.1 Barème de frais d'annulation totale, sauf cas particuliers (§ 4.4.)

- Plus de 60 jours avant la date de départ : 5% du prix total du voyage*, avec un minimum de 100€ par personne (voyage à l'étranger) et 50€ par personne (voyage en France métropolitaine).
- De 60 à 31 jours : 15% du prix total du voyage*, avec un minimum de 200€ par personne (voyage à l'étranger) et 100€ par personne (voyage en France métropolitaine).
- De 30 à 21 jours avant la date du départ : 35% du prix total du voyage*.
- De 20 à 14 jours avant la date du départ : 50% du prix total du voyage*.
- De 13 à 7 jours avant la date du départ : 75% du prix total du voyage*.
- A moins de 7 jours de la date du départ : 100% du prix total du voyage*.

3. ASSURANCES Le groupe bénéficiera d'une assurance civile prise en charge par le Diocèse ainsi que l'assurance JMJ

4. RESPONSABILITÉ

La pastorale des jeunes DIOCESE D'AJACCIO ne pourra être tenue pour responsable des conséquences d'événements extérieurs à elle, notamment : Perte ou vol des billets par le voyageur, les compagnies ne délivrant pas de duplicata Défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaires périmés ou d'une durée de validité insuffisante (passeport, visa, vaccins...) pour des ressortissants de nationalité française, et/ou au poste de police des douanes ou d'enregistrement.

En cas de défaut d'enregistrement (y compris pour retard à l'embarquement) sur le navire aller et que le voyageur n'est pas sur le lieu d'exécution du voyage, il sera retenu comme frais d'annulation 100% du prix du voyage. Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures, émeutes étrangères, incidents techniques ou administratifs extérieurs, encombrement de l'espace aérien, intempéries, retards (y compris dans les services d'expédition du courrier pour l'envoi des billets, passeports...), pannes, pertes ou vols de bagages ou d'autres effets personnels des voyageurs.

Injonction d'une autorité administrative. Annulation imposée par des circonstances ayant un caractère de force majeure, et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs, et/ou voyageurs ne peut être assurée et ce, sans que ces derniers puissent prétendre à une quelconque indemnité.

Conditions de vente mises à jour le 8/02/2023

JMJ Lisbonne

**“Marie se leva et partit
avec empressement”** Lc 1, 39

28 juillet au 7 août 2023



**LES CORSES
AUX JOURNÉES
MONDIALES
DE LA JEUNESSE**

Au programme :

Région Braga

Fatima

Lisbonne

St Jacques de Compostelle (à l'étude)

Renseignements pratiques :

Formalités obligatoires pour le pèlerinage :

- Carte d'identité (ou passeport) en cours de validité
- Carte Européenne d'Assurance Maladie
(à demander à votre caisse d'assurance maladie).

Prix : 600€ payable en trois fois (3x200€) doit être entièrement payé avant le 30 juin. Il comprend :

- le transport en avion Ajaccio/Bastia/Figari – Marseille A/R
- le transport en car Marseille – Portugal A/R
- les différents déplacements
- l'hébergement organisé par l'organisation portugaise des JMJ
- les repas
- la souscription d'une assistance – rapatriement

Des informations supplémentaires seront envoyées à ceux et celles qui seront inscrits.

Inscription : Merci de retourner le bulletin d'inscription complété, daté et signé à **JMJ, Evêché d'Ajaccio, 8 bd Marcaggi, CS 30306, 20181 Ajaccio CEDEX 1** comprenant le total de la participation ou un acompte de 200€.

JMJ du 28 juillet au 7 Août 2023

Bulletin d'inscription à renvoyer complété, daté et signé à :

JMJ, Evêché d'Ajaccio, 8 bd Marcaggi, CS 30306, 20181 Ajaccio CEDEX 1

Je soussigné :

Téléphone :

E-mail :

Après avoir pris connaissance du programme et des conditions générales, Je m'inscris ou j'inscris mon fils ; ma fille (si mineur)

NOM :

Prénom :

Adresse

.....

.....

CP ville :

Téléphone (de l'enfant) :

Date et lieu de naissance :

Paroisse

N° de carte d'identité (ou passeport) :

J'accepte les conditions générales et particulières de vente ci-après.

Date :Signature (des parents si mineur) :